

Questions au Feuilleton

2. Une fois les fonds déboursés par le ministère, une partie en a-t-elle été réaffectée à des fins échappant à l'autorité ou au contrôle directs du conseil et, le cas échéant, *a*) à quelles fins, *b*) à qui, *c*) l'a-t-elle été avec l'approbation du ministère ou sous sa gouverne?

L'hon. John C. Munro (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): 1. *a*) Administration; *b*) accord de contribution.

2. Non; *a*) sans objet; *b*) sans objet; *c*) sans objet.

Question n° 4444—M. Oberle:

1. Au sujet des accords conclus avec le conseil tribal Nuuchahnulth par la Région de la Colombie-Britannique du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien au cours de l'année financière 1981-1982, tel que décrit dans le système de contrôle budgétaire du ministère, engagement n° 78009, date d'autorisation, 6 mai 1981, au montant de \$30,000, *a*) à quels programmes, fins ou projets précis l'argent était-il réservé, *b*) comment a-t-on demandé les fonds?

2. Une fois les fonds déboursés par le ministère, une partie en a-t-elle été réaffectée à des fins échappant à l'autorité ou au contrôle directs du conseil et, le cas échéant, *a*) à quelles fins, *b*) à qui, *c*) l'a-t-elle été avec l'approbation du ministère ou sous sa gouverne?

L'hon. John C. Munro (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): 1. *a*) Conseiller financier des bandes; *b*) accord de contribution.

2. Non; *a*) sans objet; *b*) sans objet; *c*) sans objet.

Question n° 4445—M. Oberle:

1. Au sujet des accords conclus avec le conseil tribal Nuuchahnulth par la Région de la Colombie-Britannique du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien au cours de l'année financière 1981-1982, tel que décrit dans le système de contrôle budgétaire du ministère, engagement n° 78010, date d'autorisation, 6 mai 1981, au montant de \$37,000, *a*) à quels programmes, fins ou projets précis l'argent était-il réservé, *b*) comment a-t-on demandé les fonds?

2. Une fois les fonds déboursés par le ministère, une partie en a-t-elle été réaffectée à des fins échappant à l'autorité ou au contrôle directs du conseil et, le cas échéant, *a*) à quelles fins, *b*) à qui, *c*) l'a-t-elle été avec l'approbation du ministère ou sous sa gouverne?

L'hon. John C. Munro (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): 1. *a*) Garde forestier; *b*) accord de contribution.

2. Non; *a*) sans objet; *b*) sans objet; *c*) sans objet.

Question n° 4446—M. Oberle:

1. Au sujet des accords conclus avec le conseil tribal Nuuchahnulth par la Région de la Colombie-Britannique du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien au cours de l'année financière 1981-1982, tel que décrit dans le système de contrôle budgétaire du ministère, engagement n° 78011, date d'autorisation, 6 mai 1981, au montant de \$36,500, *a*) à quels programmes, fins ou projets précis l'argent était-il réservé, *b*) comment a-t-on demandé les fonds?

2. Une fois les fonds déboursés par le ministère, une partie en a-t-elle été réaffectée à des fins échappant à l'autorité ou au contrôle directs du conseil et, le cas échéant, *a*) à quelles fins, *b*) à qui, *c*) l'a-t-elle été avec l'approbation du ministère ou sous sa gouverne?

L'hon. John C. Munro (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): 1. *a*) Agent de développement économique; *b*) accord de contribution.

2. Non; *a*) sans objet; *b*) sans objet; *c*) sans objet.

Question n° 4447—M. Oberle:

1. Au sujet des accords conclus avec le conseil tribal Nuuchahnulth par la Région de la Colombie-Britannique du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien au cours de l'année financière 1981-1982, tel que décrit dans le système de contrôle budgétaire du ministère, engagement n° 78012, date d'autorisation, 6 mai 1981, au montant de \$37,650, *a*) à quels programmes, fins ou projets précis l'argent était-il réservé, *b*) comment a-t-on demandé les fonds?

2. Une fois les fonds déboursés par le ministère, une partie en a-t-elle été réaffectée à des fins échappant à l'autorité ou au contrôle directs du conseil et, le cas échéant, *a*) à quelles fins, *b*) à qui, *c*) l'a-t-elle été avec l'approbation du ministère ou sous sa gouverne?

L'hon. John C. Munro (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): 1. *a*) Ingénieur; *b*) accord de contribution.

2. Non; *a*) sans objet; *b*) sans objet; *c*) sans objet.

Question n° 4448—M. Oberle:

1. Au sujet des accords conclus avec le conseil tribal Nuuchahnulth par la Région de la Colombie-Britannique du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien au cours de l'année financière 1981-1982, tel que décrit dans le système de contrôle budgétaire du ministère, engagement n° 78013, date d'autorisation, 6 mai 1981, au montant de \$30,000, *a*) à quels programmes, fins ou projets précis l'argent était-il réservé, *b*) comment a-t-on demandé les fonds?

2. Une fois les fonds déboursés par le ministère, une partie en a-t-elle été réaffectée à des fins échappant à l'autorité ou au contrôle directs du conseil et, le cas échéant, *a*) à quelles fins, *b*) à qui, *c*) l'a-t-elle été avec l'approbation du ministère ou sous sa gouverne?

L'hon. John C. Munro (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): 1. *a*) Travailleur social; *b*) accord de contribution.

2. Non; *a*) sans objet; *b*) sans objet; *c*) sans objet.

Question n° 4449—M. Oberle:

1. Au sujet des accords conclus avec le conseil tribal Nuuchahnulth par la Région de la Colombie-Britannique du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien au cours de l'année financière 1981-1982, tel que décrit dans le système de contrôle budgétaire du ministère, engagement n° 78015, date d'autorisation, 26 août 1981, au montant de \$52,809, *a*) à quels programmes, fins ou projets précis l'argent était-il réservé, *b*) comment a-t-on demandé les fonds?

2. Une fois les fonds déboursés par le ministère, une partie en a-t-elle été réaffectée à des fins échappant à l'autorité ou au contrôle directs du conseil et, le cas échéant, *a*) à quelles fins, *b*) à qui, *c*) l'a-t-elle été avec l'approbation du ministère ou sous sa gouverne?

L'hon. John C. Munro (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): 1. *a*) Opérations de la bande; *b*) accord de contribution.